

RHÔNE
ALPES

PRINTEMPS DES URBANISTES

le 14 mai 2011 à GRENOBLE



■ Le Concept

Pressée par les enjeux environnementaux, l'organisation administrative et politique de nos territoires se modifie en profondeur. L'action locale doit s'adapter et faire face à de nouveaux défis. La profession d'urbaniste est également appelée à évoluer.

Faire la ville de demain, construire des territoires durables, telles sont les missions des urbanistes aujourd'hui. Dans un tel contexte qu'en est-il de l'insertion professionnelle des jeunes urbanistes sur le marché du travail ?

Pour répondre à cette interrogation, le Collectif National des Jeunes Urbanistes (CNJU) a lancé le Printemps des Urbanistes en 2010 afin de réaliser un état des lieux de la profession au niveau national.

Ce titre de « Printemps des Urbanistes » a été évoqué lors des travaux préparatoires à la naissance de l'APUCT (Association des Professionnels de l'Urbanisme des Collectivités Territoriales), devenue plus tard « Urbanistes des territoires ». C'était en 1982, le printemps des urbanistes territoriaux qui se reconnaissaient pour la première fois dans un « métier » commun. C'est pour ces raisons que le CNJU a repris l'intitulé pour sa première rencontre nationale, après la naissance de l'association.

Le Printemps des Urbanistes 2010/2011 prend la forme d'un cycle d'assises régionales portant sur le thème de l'insertion professionnelle des urbanistes. Les 17 associations fédérées au sein du CNJU ont en effet pour ambition d'organiser un « tour de France » de l'urbanisme.



■ Objectif

L'objectif du Printemps des Urbanistes est de promouvoir le métier d'urbaniste et la formation en Institut d'urbanisme ; de faciliter la rencontre entre les étudiants, les professionnels, les décideurs politiques et les acteurs institutionnels d'un territoire donné.

L'événement est l'occasion pour les professionnels de témoigner et d'échanger sur le mode d'exercice de leur métier. Il permet aux étudiants de découvrir l'étendue des champs couverts par les métiers auxquels ils se forment, et de cerner les débouchés professionnels. Mais aussi cet événement est l'occasion pour les décideurs politiques de redécouvrir la qualité de la formation dispensée dans les Instituts d'urbanisme.

Le Collectif National des Jeunes urbaniste fera le bilan de l'ensemble de ces rencontres, enrichie de cette série d'instantanés locaux qui viendront mettre en perspective les résultats de l'enquête nationale d'insertion professionnelle menée par le CNJU, en partenariat avec l'APERAU et la Société Française des Urbanistes.

■ Les étapes régionales

11 juin 2010 – Lille

5 février 2011 – Marseille

19 mars 2011 Rennes

8 avril 2011 - Reims

14 mai 2011 - Grenoble

17 juin 2011- Paris

■ Qui peut y participer ?

L'évènement s'adresse aux professionnels de l'urbanisme, aux jeunes diplômés, aux étudiants, aux employeurs ainsi qu'aux élus locaux et à leurs collaborateurs.

PARTICIPATION : 5€

Pour toutes inscriptions ou renseignements :
printemps.urbaniste.ra@gmail.com



■ Organismes et partenaires

La Région Rhône-Alpes est un territoire au sein duquel l'urbanisme est particulièrement bien représenté et dont les professionnels sont reconnus.

Les associations d'étudiants et d'anciens diplômés des deux Instituts d'Urbanisme de Rhône-Alpes, situés à Lyon et à Grenoble, s'associent donc pour organiser le Printemps des Urbanistes rhônalpin, en partenariat avec le CNJU. Une première pour notre région !

L'ÉVÈNEMENT EST CO-ORGANISÉ PAR :

EN PARTENARIAT AVEC :



L'Institut d'Urbanisme
de Lyon
(IUL)



iug
institut d'urbanisme
de grenoble

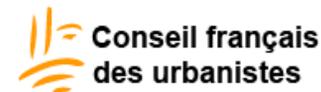
L'Institut d'Urbanisme
de Grenoble
(IUG)



Le Collectif National
des Jeunes Urbanistes
(CNJU)



Association des étudiants
et diplômés
de l'IUL



Association des étudiants
de l'IUG



Association des diplômés
de l'IUG



APERAU



Urbanistes des
Territoires
Association des Professionnels de
l'Urbanisme
des Collectivités et Territoires



■ Programme de l'évènement

MATINÉE : BALADES URBAINES (9H30 - 11H30)

La matinée est consacrée à des balades urbaines. Les participants au Printemps des Urbanistes ont le choix entre trois balades. Le nombre de participants par balade est limité à 20 personnes.

Ces balades urbaines ont pour objectif de présenter des projets urbains qui structurent et structureront pour les années à venir la Ville de Grenoble et son agglomération.

■ Parcours 1 : L'écoquartier (ZAC de Bonne)

La ZAC de Bonne à Grenoble a remporté le premier prix national des Ecoquartiers de France 2009, décerné dans le cadre de la première conférence nationale sur la Ville Durable. Située dans le centre de Grenoble, la ZAC de Bonne, ancienne caserne militaire, s'étend sur 8.5 hectares. Cet écoquartier s'affiche comme un modèle français de ville durable. La ZAC de Bonne « se distingue comme un quartier durable exemplaire, porteur d'excellence globale, répondant aux enjeux du développement durable et illustrant l'esprit du Grenelle de l'Environnement » ont déclaré les membres du jury.

Laboratoire des bonnes pratiques, la ZAC de Bonne s'est distinguée par l'engagement de l'ensemble des acteurs à renouveler leurs méthodes de travail afin de réaliser un projet d'urbanisme durable.

Cet aménagement a également bénéficié d'un contexte porteur (disponibilité du foncier et situ-

ation attractive...), et bien que les progrès réalisés dans ce domaine soient particulièrement rapides, il reste un aménagement original et exemplaire en matière de qualité environnementale.

Comment les principes d'urbanisme durable ont été pris en compte dans les différentes phases du projet : de la conception au fonctionnement en passant par la réalisation ?

Par rapport aux objectifs fixés, quels résultats ont été obtenus en matière d'aménagement urbain, de consommation énergétique et de gestion de projet ?

En quoi cet écoquartier reste t-il exemplaire au regard d'autres projets actuels ?

■ Parcours 2 : Le renouvellement urbain et la résidentialisation (Quartier Teisseire)

Situé au sud-est de l'agglomération grenobloise, à proximité des quartiers Jouhaux et de la Villeneuve, la cité Teisseire, construite entre 1958 et 1962, est l'un de premiers grands ensembles de l'agglomération dépassant 1000 logements. Les premières opérations de réhabilitation du parc bâti datent de 1980 et 1993.

La ville de Grenoble et Actis, l'unique bailleur social du quartier, engagé en 1998 un programme de réhabilitation plus lourd à travers un Contrat de Ville, puis en 2001, un Grand Projet de Ville (GPV). Ils recrutent l'urbaniste Philippe Panerai qui propose l'application de toute la palette du renouvellement urbain : diversité du foncier et de l'habitat,



hiérarchie des espaces et traitement des lieux publics, résidentialisation pour une identification claire des espaces privés et collectifs, regroupement de commerces et équipements, intégration urbaine.

Ce projet urbain a été le début d'un processus ouvrant la perspective d'une transformation profonde d'un quartier à long terme afin d'affirmer son intégration dans l'ensemble de la ville.

Teisseire - Jouhaux : 1250 logements

Calendrier : 1998 - 2012

Cout total des travaux : 120 M€ (dont 30% de l'ANRU)

Programme :

Réhabilitation de 1250 logements (+ résidentialisation)

Création de la ZAC J.O : 400 logements neufs

■ **Parcours 3 : La place des équipements publics dans l'aménagement urbain (ZAC Mistral – Eaux Claires)**

Ce quartier créé à la fin des années 60, a fait, depuis la fin des années 1970, l'objet de nombreuses interventions de type "Développement Social Urbain" sans que des résultats significatifs aient pu être atteints pour enrayer sa dégradation urbaine et sociale. Situé au sud-ouest de la ville, en bordure du Drac, le quartier Mistral est marqué par son enclavement : l'autoroute A480 à l'ouest, un pôle d'activités au nord, plusieurs établissements scolaires à l'est, une bretelle d'autoroute au sud.

Afin d'inscrire plus largement ce secteur dans le tissu urbain, le nouveau territoire Mistral Eaux Claires s'est vu doté d'un projet global de renouvellement urbain axé sur trois priorités : une diversification de l'habitat, l'implantation de nouveaux équipements structurants associée à une requalification des espaces publics, le développement d'activités socio-économiques.

Ce dernier axe est l'objectif prioritaire de la ville de Grenoble pour cette ZAC, car les enjeux de transformations socio-économiques de ce quartier fortement marginalisé sont importants. Ainsi, un projet de réaménagement sur la zone « Strauss » vise la création d'un site à vocation économique. Enfin, l'implantation d'activités économiques et sociales complètera à terme le dispositif. Le projet pour l'Espace Vaucanson et l'installation du Centre permanent du bâtiment du GRETA ont pour vocation de contribuer au développement économique et au changement d'image de l'ensemble du secteur.

Mistral : 1000 logements sociaux

Calendrier : 1998 - 2012

Cout total des travaux : 70 M€ (dont 30% de l'ANRU)

Programme :

Démolition de 280 logements

Réhabilitation de 1000 logements sociaux

400 logements neufs dont 30% en locatif social

REPAS À L'INSTITUT D'URBANISME DE GRENOBLE
(12H00)



APRÈS-MIDI : DÉBATS (13H30 - 17H30)

L'après-midi est le moment de laisser la parole aux nombreux professionnels et acteurs du territoire présents afin de débattre sur la question de l'insertion professionnelle des urbanistes. Un cycle de trois tables-rondes est proposé :

■ Table ronde 1 : « Parmi plus de 300 formations portant la mention "urbanisme" ou "aménagement", quelle est la spécificité des instituts d'urbanisme ? »

Lors de cette première table-ronde, l'accent est mis sur les formations en urbanisme proposées en Rhône-Alpes.

Au sein du marché de l'emploi de l'urbanisme, quels débouchés professionnels pour les jeunes urbanistes ?

Retour sur les conclusions de l'enquête sur l'insertion professionnelle menée par le CNJU.

[*\(Synthèse en libre consultation sur le site du CNJU\)*](#)

Quelles sont les spécificités des instituts d'urbanisme en termes de formation et d'insertion professionnelle ? Pourquoi restent-ils une référence ?

■ Table ronde 2 : « L'élu et l'urbaniste : quelle place pour les urbanistes dans les collectivités territoriales ? »

De nombreux urbanistes exercent leur métier au sein du secteur public, plus particulièrement dans les collectivités territoriales. Mais la ville est le champ d'action de bon nombre de professionnels issus de formations différentes.

Quelles sont les compétences qu'un urbaniste peut mettre au service des collectivités territoriales ? Quels avantages pour une collectivité à recruter un jeune urbaniste ? Dans quelle mesure les élus intègrent-ils les urbanistes dans leurs services ?

PAUSE (16H00)

■ Table ronde 3 : « Urbaniste, architecte, ingénieur, géomètre, paysagiste, environnementaliste : comment articuler les rôles de chacun ? »

Les nouveaux enjeux auxquels les villes doivent faire face sont transversaux. L'urbanisme d'aujourd'hui s'inscrit nécessairement dans cette transversalité, la collaboration entre tous ces métiers en est la clé.

Quelles serait la collaboration idéale pour que la spécificité de chaque métier s'exprime ? Quelles seraient les conditions à mettre en place pour y parvenir ?

CONCLUSION DES DÉBATS (18H00)

APÉRITIF, BUFFET (19H00) - PARTICIPATION 10 €
À LA MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE

+ URBAN NIGHT - PARTICIPATION 5 €